



PANNEAU DE PARTICULES

Le panneau de particules brut d'Uniboard se distingue par ses fibres de matières ligneuses de premier choix spécialement collées, sa surface lisse et sa facilité d'usage qui le rendent idéal pour les applications commerciales et résidentielles. Fabriqué dans nos installations de pointe suivant les plus récentes technologies de bois d'ingénierie, le panneau de particules Uniboard® est le choix idéal pour les designers, les architectes et les fabricants.

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Références

Panneau de particules laminé et non laminé

Lieu de fabrication finale

Val-d'Or (Québec) J9P 5G6
Sayabec (Québec) G0J 3K0
CANADA

Composition

Particules de bois, résine UF, eau, catalyseur, agent d'épuration et cellulose-mélatamine.

ATTRIBUTS

Contenu recyclé

Pré-consommation : 83,7 % - 86,5 %
Post-consommation : 0 %

Sources d'approvisionnement

La collecte de données auprès des fournisseurs a été effectuée pour les composants du produit en fonction de chaque analyse environnementale spécifique.

Bois certifié

NC-COC-002726

Matériaux rapidement renouvelables

-

Matériaux biosourcés

-

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Analyse de cycle de vie

-

Durée de vie de référence

-

Empreinte carbone du produit

-

Déclaration environnementale de produit

DEP Générique, Type III
ISO 14025 : 2006 Décembre 2018
à Décembre 2023
La DEP exclut le produit laminé.

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

Déclaration des ingrédients chimiques

100 ppm

Type de déclaration

HPD® version 2.3
Health Product Declaration®
Octobre 2022 à Octobre 2025

Test d'émissions

-

COV

-

Formaldéhyde

≤ 0.09 ppm

Autres

Conformité TSCA Title VI

PERFORMANCES TECHNIQUES

Tests de performance

ANSI A208.2-2022 / ASTM E84

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

Certifications ISO 14001

-

Responsabilité élargie du fabricant

(Programme de récupération)

-

Rapport de développement durable de l'entreprise

(CSR : GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autre)

-

CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS



La marque de la gestion forestière responsable

TSCA
TITLE VI
COMPLIANT



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Déclarations environnementales de produit (DEP) Option 1 : Déclaration environnementale de produit (1 point) Le produit contribue avec la DEP de l'ensemble de l'industrie (générique) de Type III et aura une valeur équivalente à 1/2 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DEP de l'ensemble de l'industrie de Type III conforme à ISO 14025:2006 La DEP exclut le produit laminé.
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point) Exigences - Utiliser des produits qui sont conformes à au moins l'un des critères suivants : Contenu recyclé, Bois certifié, Matériaux biosourcés, Responsabilité élargie des producteurs.	Contribue	ATTRIBUTS Contenu recyclé pré-consommation: 83,7 % - 86,5 % Certifié FSC® (100 %) (Lorsque spécifié)
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalant à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS HPD® version 2.3 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) Le nombre de points dépend du système d'évaluation LEED® choisi et du nombre de catégories conformes. Pour la catégorie de produits bois composite, 100 % des produits bois composite, non couverts par les autres catégories, doivent rencontrer les exigences d'évaluation du bois composite.	Ne contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Bien que le produit est conforme aux exigences TSCA Title VI et/ou CARB Phase 2, il n'est pas conforme aux exigences ULEF ou NAF.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV16-1068-04

Période de validité :

08/2022 à 08/2023

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour les habitations

Applicable pour les maisons unifamiliales, multifamiliales (un à trois étages), ou multifamiliales (quatre à six étages). Incluant les habitations de faible hauteur et habitations de moyenne hauteur.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR Préalable	Bois tropical certifié Tout le bois du bâtiment doit être non tropical, réutilisé ou récupéré, ou certifié par le Forest Stewardship Council, ou un équivalent approuvé par l'USGBC. Aux fins de cette condition préalable, une espèce d'arbre est considérée comme tropicale si elle est cultivée dans un endroit situé entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne.	Contribue	ATTRIBUTS Le produit ne contient aucune essence de bois tropicale.
MR	Produits à privilégier du point de vue environnemental Option 2 : Produits préférables pour l'environnement Le produit final doit contenir au moins 25 % de contenu recyclé post-consommation ou 50 % de contenu recyclé pré-consommation. Les produits en bois doivent être certifiés FSC®, ou équivalent approuvé par le USGBC.	Contribue	ATTRIBUTS Contenu recyclé pré-consommation: 83,7 % - 86,5 % Certifié FSC® (100 %) (Lorsque spécifié)
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions (0.5-3 points) Au moins 90 % de tous les matériaux de chaque catégorie doivent être conformes à la méthode standard V1.1-2010 du département de la santé publique de Californie, en utilisant la section CA 01350, annexe B, nouveau scénario de résidence unifamiliale. Les produits en bois composite doivent être construits à partir de matériaux documentés pour avoir de faibles émissions de formaldéhyde qui répondent aux exigences du California Air Resources Board pour les résines à très faible émission de formaldéhyde (ULEF) ou les résines à base de formaldéhyde sans ajout (NAF).	Ne contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Le produit n'a pas été testé et n'est pas conforme conforme à méthode standard du California Department of Public Health (CDPH) v1.1-2010. De plus, bien que le produit en bois composite réponde aux exigences d'émissions de formaldéhyde TSCA Title VI et/ou CARB Phase 2, il n'est pas conforme aux normes NAF ou ULEF.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV16-1068-04

Période de validité :

08/2022 à 08/2023

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

